

**Notice d'installation et d'utilisation**  
**Poêles à bois EN 16510 / EASY CONTROL**

**FR**

Plaque signalétique :

Veillez lire attentivement ce mode d'emploi. Vous y trouverez des informations sur le fonctionnement et l'utilisation de ce poêle. De plus, en chauffant correctement, vous pouvez économiser du combustible et préserver l'environnement. La fiche technique et la fiche de données techniques jointes font partie intégrante de ce mode d'emploi.

## Légende des symboles :

### **AVERTISSEMENT**

---



Les consignes les plus importantes sont signalées par la mention **AVERTISSEMENT**. Les consignes signalées par la mention **AVERTISSEMENT** indiquent un **risque sérieux de détérioration de l'appareil de chauffage ou de blessure**.

### **REMARQUE**

---



Les remarques accompagnées de la mention « **Remarque** » signalent un risque de détérioration de votre appareil de chauffage.

### **Note**

---



Une note vous indique de manière générale des informations importantes pour le fonctionnement de votre appareil de chauffage.



Veillez lire et respecter le mode d'emploi !

# Table des matières

<b>1. Paramètres indiqués sur la plaque signalétique ou la fiche technique conformément à la norme EN 16510</b>	<b>4</b>
<b>2. Remarques générales</b>	<b>5</b>
<b>3. Consignes de sécurité</b>	<b>5</b>
3.1. <i>Consignes de sécurité avec RLA (dépendant de l'air ambiant)</i>	5
3.2. <i>Consignes de sécurité avec RLU (indépendant de l'air ambiant)</i>	6
3.3. <i>Comportement à adopter en cas d'incendie de cheminée !</i>	6
<b>4. Cheminée</b>	<b>6</b>
4.1. <i>Conditions météorologiques</i>	6
4.2. <i>Tirage (pression d'aspiration) de la cheminée à la puissance thermique nominale du poêle</i>	6
4.3. <i>Raccordement à la cheminée</i>	7
<b>5. Installation</b>	<b>7</b>
5.1. <i>Distances minimales par rapport aux éléments de construction inflammables :</i>	7
5.2. <i>Alimentation en air de combustion</i>	8
5.3. <i>Raccordement à l'air extérieur (le cas échéant)</i>	8
<b>6. Fonctionnement du poêle</b>	<b>9</b>
6.1. <i>Combustibles appropriés</i>	9
6.2. <i>Combustibles inappropriés</i>	9
6.3. <i>Première mise en service</i>	9
6.4. <i>Allumage</i>	9
6.4.1. <i>Allumage avec le système de régulation d'air EASY-CONTROL</i>	10
6.4.2. <i>Allumage sans EASY-CONTROL</i>	11
6.5. <i>Ajout de combustible</i>	12
6.5.1. <i>Poêles à bois avec EASY CONTROL</i>	12
6.5.2. <i>Poêles sans EASY CONTROL</i>	12
6.6. <i>Surchauffe</i>	12
6.7. <i>Vidage des cendres</i>	12
<b>7. Nettoyage et entretien</b>	<b>13</b>
<b>8. Pannes, causes</b>	<b>14</b>
<b>9. Garantie</b>	<b>15</b>
<b>10. Commandes de pièces de rechange / Demandes de service / Réclamations</b>	<b>15</b>
<b>11. Instructions pour le démontage d'un appareil de chauffage en fin de vie</b>	<b>16</b>

# 1. Paramètres indiqués sur la plaque signalétique ou la fiche technique conformément à la norme EN 16510

Paramètres	Unité	Explication
$P_{nom}$	kW	Puissance thermique nominale
$P_{part}$	kW	Puissance thermique à charge partielle
$P_{SHnom}$	kW	Puissance nominale de chauffage
$P_{SHpart}$	kW	Puissance de chauffage à charge partielle
$P_{Wnom}$	kW	Puissance calorifique nominale de l'eau
$P_{Wpart}$	kW	Puissance thermique à charge partielle
$CO_{nom}$ (13 % O <sub>2</sub> )	mg/m <sup>3</sup>	Émissions de CO à la puissance thermique nominale
$CO_{part}$ (13 % O <sub>2</sub> )	mg/m <sup>3</sup>	Émissions de CO à puissance thermique à charge partielle
$NOx_{nom}$ (13 % O <sub>2</sub> )	mg/m <sup>3</sup>	Émissions de NOx à puissance thermique nominale
$NOx_{part}$ (13 % O <sub>2</sub> )	mg/m <sup>3</sup>	Émissions de NOx à puissance thermique à charge partielle
$OGC_{nom}$ (13 % O <sub>2</sub> )	mg/m <sup>3</sup>	Émissions d'hydrocarbures à puissance thermique nominale
$OGC_{part}$ (13 % O <sub>2</sub> )	mg/m <sup>3</sup>	Émissions d'hydrocarbures à la puissance thermique à charge partielle
$PM_{nom}$ (13 % O <sub>2</sub> )	mg/m <sup>3</sup>	Émissions de particules à la puissance thermique nominale
$PM_{part}$ (13 % O <sub>2</sub> )	mg/m <sup>3</sup>	Émissions de particules à la puissance thermique à charge partielle
$\eta_{nom}$	%	Rendement à la puissance thermique nominale
$\eta_{part}$	%	Rendement à la puissance thermique partielle
$p_{nom}$	Pa	Pression de refoulement minimale à la puissance thermique nominale
$p_{part}$	Pa	Pression minimale de refoulement à la puissance thermique à charge partielle
$T_{snom}$	°C	Température à la sortie des gaz d'échappement à la puissance thermique nominale
$T_{spart}$	°C	Température au niveau de la tubulure d'échappement à puissance thermique à charge partielle
$p_w$	bar	Pression de service maximale admissible de l'eau
$d_R$	mm	Distances minimales par rapport aux matériaux inflammables — à l'arrière
$d_S$	mm	Distances minimales par rapport aux matériaux inflammables — sur les côtés
$d_C$	mm	Distances minimales par rapport aux matériaux inflammables — de la face supérieure au plafond
$d_P$	mm	Distances minimales par rapport aux matériaux inflammables — de la face avant
$d_F$	mm	Distances minimales par rapport aux matériaux inflammables — à partir de la face avant dans la zone de rayonnement inférieure avant
$d_L$	mm	Distances minimales par rapport aux matériaux inflammables — à partir de la face avant dans la zone de rayonnement latérale avant
$d_B$	mm	Distances minimales par rapport aux matériaux inflammables — sous le sol
$e_{lsb}$	W	Consommation d'énergie électrique auxiliaire en veille
$e_{lmax}$	W	Consommation d'énergie électrique auxiliaire à la puissance thermique nominale
$e_{lmin}$	W	Consommation d'énergie électrique auxiliaire à la puissance thermique à charge partielle
$W_{max}$	W	Puissance électrique absorbée maximale
E, f	V, Hz	Tension d'alimentation, fréquence du réseau



Veuillez lire et respecter le mode d'emploi !

Remarque : la « fiche technique » contient tous les paramètres nécessaires à votre appareil, dont une partie figure sur la plaque signalétique.

## 2. Remarques générales

- Veuillez vérifier l'appareil lors du déballage afin de détecter d'éventuels dommages dus au transport. En cas de défauts, signalez-les immédiatement à votre revendeur !  
Remarque : les déflecteurs de tirage desserrés ou ayant glissé hors de leur ancrage, ou tout autre élément similaire, ne constituent pas des défauts (voir chapitre 6.3). La position correcte des déflecteurs de tirage est indiquée dans la fiche technique de l'appareil, sur le schéma « Cotes ».
- Les normes nationales et européennes, les prescriptions locales et les règles de construction, ainsi que le règlement régional en matière de construction ou la réglementation sur les installations de chauffage doivent être respectés lors de l'installation, du raccordement et de la mise en service de l'appareil de chauffage.
- Le poêle décrit dans cette notice a été testé selon la norme DIN EN 16510, la porte du foyer devant toujours rester fermée en mode chauffage. La porte du foyer ne doit être ouverte que pour l'allumage, le rechargement, l'élimination des résidus de combustion et les travaux d'entretien !
- Le poêle est un foyer à combustion prolongée. Son aptitude à une utilisation multiple est indiquée dans la fiche technique. Veuillez respecter les réglementations nationales !
- La surface d'installation de l'appareil doit présenter une capacité de charge suffisante. Dans le cas contraire, des mesures appropriées (par exemple, une plaque de répartition de charge) doivent être prises.
- Le poêle ne doit être installé que dans des pièces d'habitation sèches ! Son installation n'est pas autorisée dans les pièces sanitaires (par exemple, salle de bains, toilettes) ou dans d'autres pièces humides (par exemple, garages) !

## 3. Consignes de sécurité

- Sur les poêles équipés d'un raccordement à l'air extérieur, l'ouverture d'arrivée d'air ne doit pas être obstruée ou fermée pendant le fonctionnement.
- Pendant le fonctionnement, l'ouverture prévue pour l'air de combustion ne doit pas être fermée, réduite, rétrécie, recouverte ou obstruée.
- Les éléments du poêle, en particulier les surfaces extérieures, deviennent chauds pendant le chauffage ! Il convient donc de faire preuve de prudence ! Le poêle doit donc être manipulé à l'aide du gant de protection contre la chaleur fourni.  
Veuillez tenir compte d'un risque d'incendie potentiel à l'intérieur et à l'extérieur de la zone de rayonnement thermique (voir également le chapitre 5.1 « Distances minimales par rapport aux éléments de construction inflammables »). Les objets inflammables et sensibles à la chaleur ne doivent pas se trouver à l'intérieur des distances minimales indiquées !
- Sensibilisez les enfants à ces dangers et éloignez-les du foyer lorsque le chauffage est en marche.
- Pour allumer ou rallumer un feu dans le poêle, n'utilisez aucun liquide inflammable (par exemple, essence, huiles à lampe contenant de l'essence, pétrole, allume-barbecue, alcool à brûler, alcool éthylique). Tous ces liquides doivent être tenus à l'écart du poêle lorsqu'il est en service !
- Pour une mise hors service en toute sécurité en cas de dysfonctionnement (par ex. surchauffe, feu de cheminée), fermez tous les régulateurs d'air ! La porte du foyer doit rester fermée !
- Respectez les autres consignes de sécurité pour les modes de fonctionnement « RLA » (dépendant de l'air ambiant) ou « avec RLU » (indépendant de l'air ambiant). Lorsque le poêle fonctionne « avec RLU », l'air de combustion est acheminé vers le poêle par des conduits ou des gaines.

### 3.1. Consignes de sécurité avec RLA (dépendant de l'air ambiant)

- Si l'air de combustion provient de la pièce d'habitation, il faut dans tous les cas garantir un apport suffisant en air frais.
- Les systèmes d'aspiration d'air, tels que les systèmes de ventilation, les hottes aspirantes, les sèche-linge à évacuation d'air, etc., ou d'autres foyers ne doivent pas perturber l'alimentation en air du poêle.

## AVERTISSEMENT

---



L'insert de cheminée ne doit pas être mis en service en même temps que des systèmes de ventilation contrôlée installés dans le logement!

### 3.2. Consignes de sécurité avec RLU (indépendant de l'air ambiant)

- Si le conduit d'arrivée d'air est étanche (ce qui rend impossible l'utilisation multiple de la cheminée), le poêle correspond aux types FC41x (pour système LAS) et FC51C, conformément aux principes d'homologation des foyers indépendants de l'air ambiant pour combustibles solides de l'Institut allemand de la technique de construction (DIBt) ainsi qu'à la norme DIN 18897-1.
- En combinaison avec des installations de ventilation (systèmes de ventilation contrôlée, hottes de cuisine, ventilateurs d'extraction, etc.), c'est l'article 4 du règlement allemand sur les installations de combustion (FeuVo) qui s'applique en Allemagne.

### 3.3. Comportement à adopter en cas d'incendie de cheminée !

- L'utilisation d'un combustible inadapté ou trop humide peut provoquer un feu de cheminée en raison des dépôts présents dans la cheminée.

Comportement à adopter :

- Fermez immédiatement toutes les ouvertures d'aération du poêle.
- Prévenez les pompiers et le ramoneur.
- Assurez-vous que les ouvertures de nettoyage sont accessibles.
- Une fois la cheminée éteinte, faites-la inspecter par un spécialiste afin de détecter d'éventuelles fissures ou fuites.
- Déterminez la cause de l'incendie de cheminée.

## 4. Cheminée

- La classe de température de la cheminée doit correspondre au minimum à la classe T400 de résistance aux feux de suie ! Respectez à cet égard les réglementations nationales en matière d'installation et de construction !
- En ce qui concerne le choix d'une cheminée appropriée, veuillez vous référer aux normes EN 15287-1:2007+A1:2010, EN 15287-2:2008 et EN 13384-1:2015+A1:2019. Le bon fonctionnement de la cheminée selon la norme EN 13384-2:2015+A1:2019 doit être vérifié en fonction de la situation particulière sur place. Veuillez contacter votre ramoneur compétent à cet effet.

### 4.1. Conditions météorologiques

Pour garantir un fonctionnement sûr de l'appareil de chauffage, il faut veiller à ce que la cheminée puisse créer le tirage nécessaire. Ceci est particulièrement important pendant les périodes de transition (par exemple l'automne ou le printemps) ou en cas de mauvaises conditions météorologiques (par exemple vent fort, brouillard, etc.).



### 4.2. Tirage (pression d'aspiration) de la cheminée à la puissance thermique nominale du poêle

---

## AVERTISSEMENT



Avant l'installation, il faut toujours effectuer un calcul de la cheminée conformément à la norme !

Tirage minimal :	11-12 Pa	Si le tirage minimal n'est pas atteint, le bon fonctionnement du foyer n'est pas possible.
		 <b>Remarque :</b> En cas de faible tirage, nous recommandons de raccorder le poêle à l'aide d'un tuyau vertical d'au moins 1 m de long.
Tirage maximal :	20 Pa	En cas de dépassement du tirage maximal admissible, la consommation de combustible, la température de la chambre de combustion et, par conséquent, la puissance calorifique produite augmentent.
		 <b>Remarque :</b> Il existe un risque de surchauffe et donc de sollicitation excessive des composants. En cas de tirage de cheminée trop élevé, nous recommandons l'installation d'un régulateur ou d'un limiteur de tirage.

### 4.3. Raccordement à la cheminée

- Le tuyau de fumée doit être solidement fixé sur la tubulure d'évacuation des gaz de combustion.
- Le conduit d'évacuation des fumées ne doit pas être posé en pente vers la cheminée.
- Il faut impérativement veiller à ce que le conduit de fumée ne pénètre pas dans la section libre de la cheminée, car cela perturberait la poussée ascendante des gaz de combustion et empêcherait un nettoyage optimal de la cheminée.
- Les raccords horizontaux trop longs du conduit d'évacuation réduisent le tirage nécessaire de la cheminée.
- Toutes les ouvertures menant à la même cheminée, telles que les ouvertures de nettoyage du poêle et de la cheminée, doivent être fermées.
- En cas d'utilisation multiple de la cheminée, la distance verticale minimale entre deux raccords de cheminée doit être de 30 cm. Les foyers doivent en principe être adaptés et homologués pour une utilisation multiple.

## 5. Installation

### REMARQUE



Lors de l'installation du poêle, toutes les réglementations locales et les règles de sécurité incendie doivent être respectées, y compris celles qui se réfèrent aux normes et réglementations nationales et européennes applicables à ce type d'appareil ! Il convient notamment de respecter les exigences de la norme DIN 18896 lors de l'installation du foyer !

### 5.1. Distances minimales par rapport aux éléments de construction inflammables :

### AVERTISSEMENT

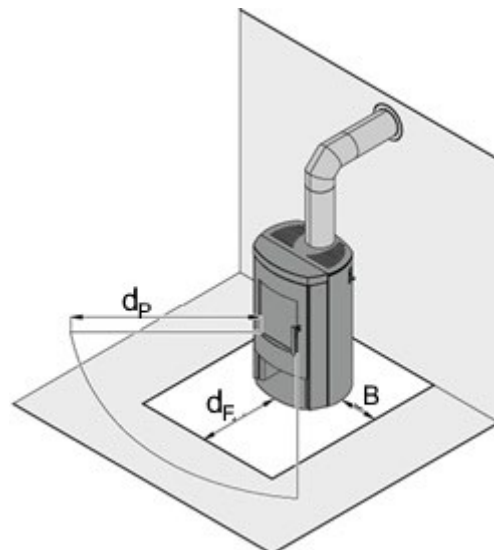


Tous les éléments de construction inflammables (par exemple, sols, murs, plafonds, meubles, papiers peints, boiseries) doivent être protégés contre toute contrainte thermique excessive ! Les distances minimales par rapport aux matériaux inflammables ou sensibles à la chaleur doivent être respectées (voir plaque signalétique et fiche technique) !

En cas de sols inflammables, une plaque de protection du sol en matériau ininflammable doit être installée devant l'insert de cheminée. À partir de la porte du foyer, celle-ci doit généralement recouvrir le sol d'au moins 500 mm vers l'avant (mesuré horizontalement). Si la valeur de  $d_F$  est supérieure à 500 mm, la valeur indiquée doit au moins être respectée. La cote  $d_F$  figure dans la fiche technique et sur la plaque signalétique.

La plaque de protection du sol doit dépasser d'au moins 300 mm de chaque côté de la largeur de l'ouverture du foyer (dimension « B »). La plaque de protection du sol sert également de protection contre les braises et les étincelles qui pourraient tomber.

Si des fenêtres latérales sont présentes, les mêmes dimensions doivent être respectées pour la protection au sol que pour la partie avant !



Les produits suivants sont autorisés comme plaques de protection du sol :

- Plaques métalliques (par exemple en acier ou en acier inoxydable) d'une épaisseur minimale de 1,5 mm
- Carreaux de sol
- Dalles en pierre naturelle
- Plaques de verre non transparentes

### AVERTISSEMENT



Les plaques de verre transparentes ne sont pas autorisées pour protéger les éléments de construction inflammables (sol, parois latérales) contre une chaleur rayonnante excessive, même si elles sont teintées (par exemple en noir ou en gris), car elles laissent passer le rayonnement thermique !

## 5.2. Alimentation en air de combustion

Il faut s'assurer qu'il y a suffisamment d'air frais sur le lieu d'installation. Respectez impérativement les consignes de sécurité du chapitre 3 !

## 5.3. Raccordement à l'air extérieur (le cas échéant)

### Note

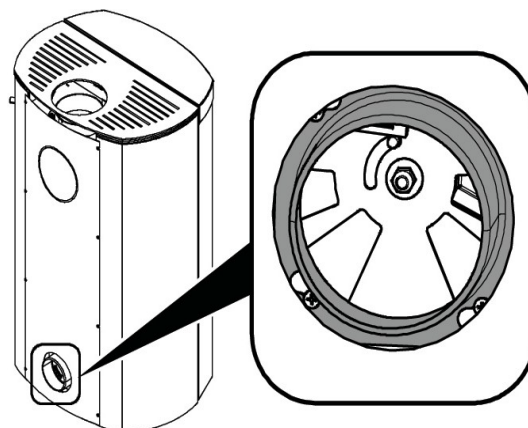


Nous recommandons d'utiliser le raccordement à l'air extérieur pour l'alimentation en air de combustion afin de ne pas consommer l'air précieux de la pièce pendant le chauffage.

### AVERTISSEMENT



Il n'est pas recommandé d'introduire l'air froid dans la pièce par un conduit direct depuis l'extérieur, car cela peut entraîner la formation de condensation.



## 6. Fonctionnement du poêle

### REMARQUE



Lors de l'utilisation du poêle, toutes les réglementations locales doivent être respectées, y compris celles qui se réfèrent aux normes et réglementations nationales et européennes applicables à ce type d'appareil !

### AVERTISSEMENT



Pendant le fonctionnement en mode chauffage, le levier des poêles équipés d'une régulation easy-control ne doit pas être réglé sur « Arrivée d'air fermée » ou « 0 », car cela peut entraîner une déflagration !  
Même pour les poêles sans régulation easy-control, ceux-ci ne doivent être utilisés qu'avec les réglages recommandés !

### 6.1. Combustibles appropriés

Les combustibles autorisés pour la combustion ainsi que la charge maximale de combustible sont indiqués dans la fiche technique. Vous y trouverez également la longueur maximale autorisée des bûches.

Valeur indicative (en fonction de l'essence de bois) :

1 kg de bûches = env. 4 kW

1 kg de briquettes de bois = environ 5 kW

#### Note



Pour le chauffage, il convient d'utiliser uniquement du bois de chauffage qui a été stocké pendant 2 à 3 ans et dont l'humidité résiduelle ne dépasse pas 17 % !  
Les briquettes de bois se dilatent lors de la combustion et doivent donc être cassées en morceaux.

### 6.2. Combustibles inappropriés

Le poêle ne doit pas être utilisé comme incinérateur de déchets ! Il est également interdit d'utiliser des combustibles inadaptés et non recommandés (par exemple, du papier peint, des restes de panneaux de particules, des plastiques ou du bois imprégné), ainsi que des combustibles liquides !

La combustion de ces matériaux peut endommager l'appareil, ce qui entraîne l'annulation de toute garantie.

### 6.3. Première mise en service

Avant la première mise en service, il convient de retirer les autocollants éventuellement

- retirer les autocollants présents.
- Retirez tous les accessoires du cendrier ou du foyer.
- Vérifiez que les déflecteurs de tirage sont bien en place (voir le schéma « Cotes » dans la fiche technique de l'appareil). Ceux-ci pourraient avoir été déplacés lors du transport ou de l'installation du poêle.

#### Note



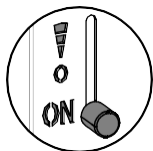
Lors de la première mise en service, des odeurs peuvent se dégager pendant un court instant. Veillez à bien aérer la pièce d'installation pendant cette période et évitez d'inhaler directement ces odeurs !  
Au début, la peinture est encore sensible aux rayures et aux dommages, mais elle durcit après plusieurs cycles de chauffage.

### 6.4. Allumage

Si des instructions spécifiques concernant l'allumage de votre poêle sont disponibles, vous les trouverez dans la fiche technique jointe. Veuillez les lire et les respecter !

## 6.4.1. Allumage avec le système de régulation d'air EASY-CONTROL

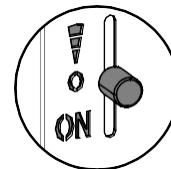
- Placez d'abord quelques petites bûches (max. env. 1,5 kg) sur le fond du foyer ou la grille, puis un cube d'allumage par-dessus, et enfin une quantité généreuse de petit bois (bois d'allumage). La quantité de bois indiquée concerne UNIQUEMENT la première mise en route.
- Le levier doit être réglé sur « Allumage », « ON » ou « START ». Une fois l'allumage effectué, fermez la porte du foyer.
- Le processus d'allumage dépend du tirage de la cheminée. Dès que tout le combustible brûle vivement, placez le levier sur « Mode chauffage ».



Allumage



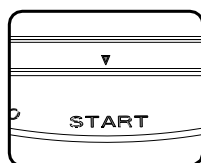
Mode chauffage



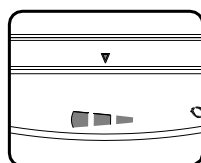
Arrivée d'air fermée

### 6.4.1.1. Allumage – Newham, Mayfair

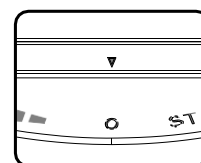
- Commencez par placer quelques petites bûches (max. env. 1,5 kg) sur le fond du foyer ou la grille, puis un cube d'allumage par-dessus, et enfin une quantité généreuse de petit bois (bois d'allumage). La quantité de bois indiquée concerne UNIQUEMENT la première mise à feu.
- Placez le levier sur « Allumage » « START ». Une fois l'allumage effectué, fermez la porte du foyer.
- Le processus d'allumage dépend du tirage de la cheminée. Dès que tout le combustible brûle vivement, placez le levier sur « Mode chauffage ».



Allumage



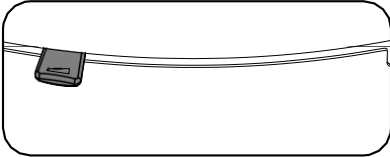
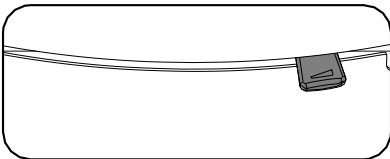
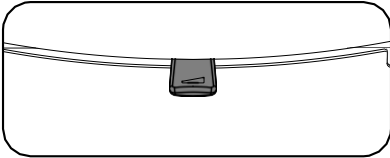
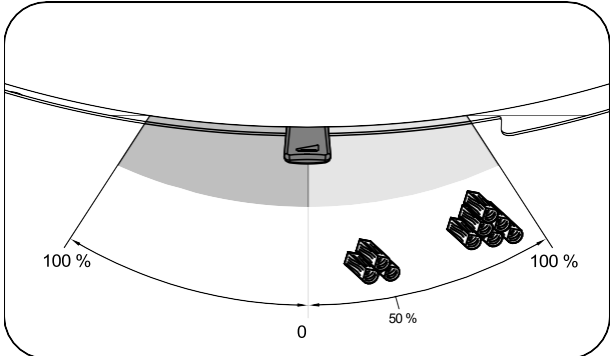
Mode chauffage



Arrivée d'air fermée

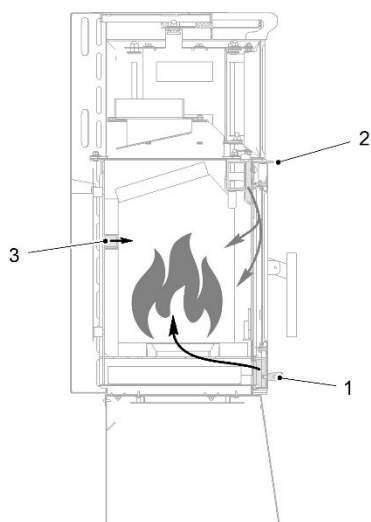
### 6.4.1.2. Allumage - Verona 04 246 17, Ellmau Cook 246.18, Treviso-III

- Commencez par placer quelques petites bûches (max. env. 1,5 kg) sur le fond du foyer ou la grille, puis un cube allume-feu par-dessus, et enfin une bonne quantité de petit bois (bois d'allumage). La quantité de bois indiquée ne concerne QUE la première mise à feu.
- Placez le levier sur « Allumage ». Une fois l'allumage effectué, fermez la porte du foyer.
- Le processus d'allumage dépend du tirage de la cheminée. Dès que tout le combustible brûle vivement, placez le levier sur « Mode chauffage ».

Allumage	
Mode chauffage	
Arrivée d'air fermée (position « 0 »)	
	

### 6.4.2. Allumage sans EASY-CONTROL

- Commencez par placer quelques petites bûches (max. env. 1,5 kg) sur le fond du foyer ou la grille, puis un cube allume-feu par-dessus, et enfin du petit bois. La quantité de bois indiquée concerne UNIQUEMENT la phase d'allumage.
- Tous les registres d'air (régulateurs d'air primaire et secondaire) doivent être ouverts au maximum. Une fois l'allumage effectué, fermez la porte du foyer. Le processus d'allumage dépend du tirage de la cheminée. Dès que tout le combustible brûle, le registre d'air inférieur (« régulateur d'air primaire ») doit être fermé.



#### Air de combustion:

- 1 : Régulateur d'air primaire
- 2 : Régulateur d'air secondaire
- 3 : Air tertiaire

## 6.5. Ajout de combustible

L'ajout de combustible ne doit se faire que sur les braises (lorsqu'il n'y a plus de flamme).

Si des consignes spécifiques concernant l'ajout de combustible s'appliquent à votre poêle, vous les trouverez dans la fiche technique jointe. Veuillez les lire et les respecter !

### Note



Lorsqu'il est en marche, le poêle devient très chaud. Il convient donc de le manipuler à l'aide du gant de protection contre la chaleur fourni.

### 6.5.1. Poêles à bois avec EASY CONTROL

- Avant d'ouvrir la porte du foyer, il convient de régler le levier sur « Arrêt de l'arrivée d'air » (0) afin d'empêcher les gaz de combustion de s'échapper de la chambre de combustion vers la pièce.
- Une fois le combustible ajouté, refermez la porte du foyer.
- Il faut ensuite remettre le levier sur « Allumage » ON » afin de réduire au maximum le temps nécessaire à l'allumage du combustible.
- Dès que le combustible brûle vivement, replacez le levier sur « Mode chauffage ».

### 6.5.2. Poêles sans EASY CONTROL

- Avant d'ouvrir la porte du foyer, fermez complètement tous les registres d'air afin d'empêcher les gaz de combustion de s'échapper de la chambre de combustion vers la pièce.
- Une fois le combustible chargé, veuillez refermer la porte du foyer.
- Ouvrez ensuite immédiatement tous les registres d'air au maximum afin de réduire au maximum le temps nécessaire à l'allumage du combustible.
- Dès que le combustible brûle, fermez le régulateur d'air primaire – le régulateur d'air secondaire reste ouvert. Exception à la régulation de l'air secondaire : en mode Auto Air ou Auto Air Charbon, la régulation de l'air ne peut pas être réglée manuellement, car elle est régulée automatiquement.

## 6.6. Surchauffe

### AVERTISSEMENT



Afin d'éviter tout dommage dû à une surchauffe, la quantité maximale de combustible autorisée par chargement ne doit pas être dépassée (voir la fiche technique). Dans le cas contraire, cela peut entraîner des dommages aux composants et aux matériaux du poêle (par exemple : fissures dans la chamotte et la vermiculite, fissures et déformations de la grille de combustion et de la grille de support, fissures dans les carreaux, décoloration des éléments d'habillage, fissures et décoloration des briques accumulatrices ou des vitres, déformations des pièces en tôle, destruction des joints et des plaques de verre de protection, etc.). Tout droit à la garantie est exclu pour les dommages causés par une surchauffe !

## 6.7. Vidage des cendres

Après une combustion prolongée, au moins une fois par jour, il convient de retirer les cendres à l'aide d'un tisonnier en les faisant passer à travers la grille pour les faire tomber dans le cendrier, puis de vider ce dernier. Veillez à vider le cendrier lorsqu'il est rempli à environ la moitié, afin que le cône de cendres ne touche pas la grille.

## REMARQUE

---



Lorsqu'il est en service, le poêle devient très chaud. Il convient donc de le manipuler à l'aide du gant de protection contre la chaleur fourni.

## REMARQUE

---



Si le cendrier n'est pas vidé à temps, la circulation de l'air risque d'être interrompue, ce qui entraînerait un refroidissement insuffisant. Cela peut entraîner une surchauffe et endommager la grille.

## AVERTISSEMENT

---



Avant de vider le cendrier, vérifiez toujours qu'il ne reste pas de braises dans les cendres. Même si les cendres sont froides, il peut encore y avoir des braises qui pourraient provoquer un incendie dans la poubelle.

## 7. Nettoyage et entretien

- Au moins une fois par an, voire plus souvent si nécessaire, vous devez nettoyer et entretenir votre poêle à bois lorsqu'il est froid. Il convient alors d'éliminer les dépôts de cendres dans le conduit de fumée ainsi que sur les déflecteurs de fumée ou les déflecteurs de tirage. Les déflecteurs de tirage peuvent être retirés pour le nettoyage (voir la fiche technique de l'appareil).
- Vitre de la porte : le nettoyage le plus écologique consiste à tremper un chiffon humide dans la cendre de bois et à l'utiliser pour nettoyer la vitre. Il est également possible d'utiliser des nettoyants spéciaux pour vitres de poêle ou des nettoyants pour vitres classiques (sans acides corrosifs ni solvants). Le nettoyage des vitres ne doit être effectué que lorsque le poêle est froid !
- La cheminée doit également être nettoyée régulièrement par un ramoneur. Votre ramoneur vous renseignera sur la fréquence nécessaire.

### Note

---



Le poêle doit être contrôlé chaque année par un spécialiste !

## 8. Pannes, causes

Problème :	Cause :	Solution :
Le poêle chauffe mal ou fume :	Le tirage de la cheminée est insuffisant (min. 10 Pa requis au niveau de la sortie des fumées)	Faites mesurer le tirage de la cheminée par le ramoneur compétent ! Colmatez les ouvertures de nettoyage non étanches de la cheminée.
	Le poêle ou le conduit de fumée sont encrassés	Nettoyer le poêle et les tuyaux de poêle en temps voulu
	Le raccordement du poêle à la cheminée n'est pas étanche	Vérifier le raccordement et le colmater
	Le poêle est chauffé avec trop de combustible	Utiliser la quantité de combustible indiquée dans la fiche technique
	Le poêle a été mal raccordé ou la cheminée est surchargée	Demander conseil au ramoneur
	L'apport d'air frais provenant de l'extérieur fait défaut	Veiller à une alimentation en air suffisante ; pour cela, demander conseil au ramoneur
	Mauvaises conditions météorologiques (saison intermédiaire)	Régler éventuellement le levier du régulateur d'air sur « Allumage ».
	Bûches trop grosses	Utiliser des bûches plus petites (max. 0,7 kg par bûche)
Le combustible se consume trop rapidement :	Fuite au niveau de l'appareil (joint de porte, vitre)	Remplacer les joints
	Tirage de la cheminée trop élevé (max. 20 Pa au niveau de la tubulure d'évacuation)	Faire installer un limiteur de tirage
La vitre de la porte se salit rapidement :	Bois trop humide	Vérifier l'humidité du bois ! Humidité résiduelle max. autorisée : 17 %
	Bûches trop grosses utilisées	Utilisez des bûches plus petites (max. 0,7 kg par bûche)
La vitre de la porte se salit rapidement :	Tirage de la cheminée trop faible (min. 10 Pa requis au niveau du raccord de fumée)	Colmater les ouvertures de nettoyage non étanches de la cheminée ! Faites mesurer le tirage de la cheminée par le ramoneur compétent.
	Vanne d'air de préchauffage toujours ouverte Position « ON », « <b>START</b> »	Lorsque le combustible brûle bien, régler le registre d'allumage sur « Mode chauffage »
	Tirage trop élevé (max. 20 Pa au niveau de la tubulure d'évacuation des gaz)	Faites installer un limiteur de tirage
La vitre de la porte devient « laiteuse »	Surchauffe	Remplacer la vitre
Nuisance due à la fumée :	Combustible non consommé	Ajouter du combustible uniquement sur les braises (aucune flamme visible)
	Tirage de la cheminée trop faible (pression minimale de 10 Pa requise au niveau de la tubulure d'évacuation des gaz)	Colmater les ouvertures de nettoyage non étanches de la cheminée. Faire effectuer une mesure du tirage de la cheminée par le ramoneur compétent.

## 9. Garantie

HAAS + SOHN accorde à l'acquéreur une garantie dans le cadre des dispositions légales. Le délai de garantie de deux ans commence à courir à compter de la date de remise effective.

### Note



La facture doit être présentée à titre de justificatif.

Si un défaut survient sur votre appareil pendant la période de garantie, HAAS + SOHN y remédiera (réparera) dans les plus brefs délais ou, au choix, remplacera l'article défectueux. Une résiliation du contrat ou une réduction du prix est exclue, sauf si cela est contraire aux dispositions légales. Seules les pièces de rechange expressément homologuées ou proposées par le fabricant peuvent être utilisées.

Les modifications de l'objet acheté liées à une utilisation normale (usure des pièces en contact avec le feu, telles que le revêtement de la chambre de combustion, le brûleur, la cartouche d'allumage, les cuvettes de combustion, la grille, la peinture, les plaques de tirage et de déviation, les capteurs, la vitrocéramique et les joints, les joints de toute nature, les poignées, les pierres naturelles, joints, aspect de surface des pièces moulées) excluent toute garantie.

Un entretien ou un nettoyage non effectué ou défectueux, un tirage de cheminée mal réglé, insuffisant ou trop fort, la condensation, une utilisation inappropriée, des négligences et des modifications apportées à l'appareil excluent également toute garantie.

### AVERTISSEMENT



Toute modification structurelle du poêle ainsi que toute utilisation non conforme entraînent l'annulation de toute garantie !

## 10. Commandes de pièces de rechange / Demandes de service / Réclamations

En cas de réclamation pendant la période de garantie, veuillez vous adresser **directement au distributeur Haas + Sohn** auprès duquel vous avez acheté l'appareil.

Pour toute demande concernant les réparations et le service après-vente, veuillez utiliser le formulaire de service disponible sur notre page d'accueil. Ce formulaire peut être rempli aussi bien par le revendeur que par le consommateur final :

**Lien vers le formulaire de service :** <https://www.haassohn.com/serviceformular>

Afin que votre demande puisse être traitée rapidement, les informations suivantes figurant sur la plaque signalétique sont indispensables :

- **Désignation exacte du type** (version du modèle)
- Numéro de série

Les informations suivantes sont également utiles pour le traitement de votre demande :

- Photo de la plaque signalétique
- Une photo du défaut

En cas de recours à la garantie, la facture est également requise.

La plaque signalétique se trouve à l'arrière du four ainsi qu'au début du mode d'emploi. Veuillez également consulter les schémas techniques et les tableaux figurant sur la fiche technique de l'appareil ; vous y trouverez la référence exacte de la pièce de rechange dont vous avez besoin.

Pour commander des pièces de rechange, nous vous proposons d'utiliser notre boutique de pièces de rechange sur notre site Internet.

**Coordonnées pour toute question relative aux réclamations techniques ainsi qu'aux cas de garantie :**

**E-mail :** [service@haassohn.com](mailto:service@haassohn.com)

**Hotline :** +43 (0)662 44 955-0

**Horaires d'ouverture :** Du lundi au jeudi : de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 00 à 16 h 00  
Vendredi : 9 h 00 – 13 h 00

## 11. Instructions pour le démontage d'un appareil de chauffage en fin de vie

À la fin de son cycle de vie, le poêle doit être démonté en pièces recyclables. Pour toute question concernant son élimination, veuillez contacter la déchetterie municipale ou une entreprise spécialisée dans le traitement des déchets.

Composant	Élimination
Corps du poêle et autres composants en acier	Conteneur à ferraille
Composants en fonte	Conteneur pour ferraille
Vitres (vitrocéramique)	Déchets ménagers ou conteneurs pour verre plat (pas de verre usagé !)
Revêtement de chambre de combustion (chamotte, vermiculite)	Déchets de chantier
Éléments en béton	Déchets de chantier
Revêtements en pierre	Déchets de chantier
Joints, résidus de silicone	Déchets ménagers (déchets résiduels)
Unité centrale, unité de commande et composants électriques	Déchets électroniques
Câbles électriques	Conteneur à ferraille (pas de déchets électroniques)
STB (limiteur de température de sécurité)	Déchets métalliques

Sous réserve de modifications des dimensions et de la conception, de modifications techniques et esthétiques, d'erreurs, de fautes de frappe et d'impression.

Tous les documents, tels que le mode d'emploi, la fiche technique, les rapports d'essai, etc., ainsi que les coordonnées, sont également disponibles à l'adresse suivante :

[www.haassohn.com](http://www.haassohn.com)